

TER

DROIT AUX TRANSPORTS

Les associations de chômeurs et précaires de la région nord pas de calais ont obtenu grâce à leurs luttes , une décision du conseil régional , acceptant une réduction de 75% pour certaines catégories de personnes.Pour A.C ! c'est une première victoire , mais ceci reste insuffisant.A.C ! Nord pas de Calais continue d'agir pour étendre ce droit à tous les précaires (jeunes non indemnisés, handicapés , certains RMIstes).A.C ! revendique le transport gratuit pour tous, sur les TER, les BUS, le métro et le TGV.

ENSEMBLE AGISSONS POUR LE DROIT AU TRANSPORT POUR TOUS, SANS AUCUNE CONDITION DE RESSOURCE

Réunion

**Solidarité au conseil régional
TER : 75 % de réduction
pour les demandeurs d'emploi**



75 % de réduction sur les TER pour les chômeurs. C'est une mesure votée par le conseil régional (D. B. 1993)